



2023

Continuons

à construire *l'avenir.*



Conseil Municipal des Enfants

## LA LETTRE DU MAIRE

2022 a été marquée par le retour à une vie meilleure propice aux liens sociaux : bien sûr le contexte reste toujours préoccupant mais avec notre sens des responsabilités nous savons vivre avec ce virus en respectant les gestes barrières. Les associations locales ont très vite repris leurs activités ce qui a permis de retrouver une vie de village dynamique.

Cette année a aussi été impactée par la guerre en Ukraine : spontanément vous vous êtes mobilisés en proposant de l'aide en fonction de vos possibilités : propositions de logements, chambres, dons en nature (des collectes ont été organisées en Mairie répondant aux besoins du peuple ukrainien), aides financières, aides personnelles (propositions d'accompagnement des familles arrivées en France pour les procédures administratives...).

Et puis cette tempête du 17 août qui a fortement impacté notre territoire : là encore, vous avez été nombreux à vous manifester. Beaucoup de jeunes, en période de vacances scolaires, ont spontanément proposé leur aide pour venir nettoyer les dégâts occasionnés par ces intempéries aussi subites que violentes.

Devant tous ces événements, c'est cette **solidarité** qu'il faut retenir.

- **Mais malgré tout, les projets ont évolué et certains se sont concrétisés tout au long de l'année :**

Ouverture de la nouvelle crèche le 31 août : 290 m<sup>2</sup> de locaux aménagés répondant aux dernières normes de sécurité et d'accessibilité, ainsi qu'aux différentes règles imposées par la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Rénovation du local des associations (Union Fraternelle) .

Nettoyage et réouverture du chemin rural reliant la Ferrandière à la Thérie.

Agrandissement du parking impasse de l'église : 28 places supplémentaires avec volet paysager réfléchi (essences résistantes à la sécheresse et non allergisantes), cheminement piétons sécurisé.

Réhabilitation du stade de basket : en plus de la réhabilitation du terrain existant, aménagement d'un terrain 3x3 et installation d'un « panier ludique » destiné aux plus jeunes. Les marquages suivront au printemps. Des bancs seront installés à l'ombre des arbres plantés sur le site. Une deuxième phase est à l'étude afin d'améliorer le reste de l'espace. Cette réalisation est le projet phare pour la mandature du Conseil Municipal des Enfants.

Signature de la maîtrise d'ouvrage avec le cabinet Technoman pour l'extension du dispositif de vidéoprotection de la commune.

Remplacement de l'éclairage public par des LEDS : terrain de football rue de Verdun, lanternes rue du Huit Mai et rue de la Résistance, place de l'église et place du Plâtre.

Installation de supports à vélos devant tous les bâtiments publics



Ouverture de la crèche



Réhabilitation terrain basket

- **2023** sera encore l'année de nombreuses réalisations :

Démarrage des travaux d'agrandissement de l'école publique des Ollières : accueillir les élèves dans de bonnes conditions au vu de l'accroissement régulier des effectifs. Tout sera mis en œuvre pour minimiser les nuisances durant la période des travaux, aussi bien pour les élèves et les enseignants que pour les riverains.

Démarrage des travaux de renforcement de la vidéo protection : 1<sup>ère</sup> phase d'installation d'une série de caméras à des points stratégiques de la commune, choisis en concertation avec la gendarmerie.

Fin des travaux de rénovation du Jardin du souvenir au cimetière : remplacement du puits, installation de bordures en granit et d'une stèle. Béton désactivé.

Lancement de l'étude de rénovation thermique de l'espace Gabriel Rouchon : isolation thermique du bâtiment par les murs, remplacement des vitrages, isolation par la toiture afin de répondre aux normes imposées par le décret tertiaire (Réduire progressivement la consommation d'énergie de 40 % en 2030, de 50 % en 2040 et de 60 % en 2050).

Réfection du chemin des Bierces : réfection de la voirie commune avec Saint-Priest-en-Jarez : aménagements de trois plateaux traversants, réfection et mise aux normes d'accessibilité des trottoirs.

- **En dehors de ces réalisations et projets, la commune poursuit son engagement pour préserver l'environnement et investit...**

Changement des horaires d'extinction de l'éclairage public : 23h - 6h au lieu de 24h - 6h.

Fin de la mise en valeur des bâtiments publics (extinction totale).

Installation de la télégestion du chauffage dans tous les bâtiments communaux et diminution de la température.

Diminution des illuminations pour les fêtes de fin d'année : baisse d'environ 25% du nombre de guirlandes.

Acquisition de matériel électrique moins polluant et moins bruyant pour l'environnement.

Changement progressif des véhicules du service technique par des véhicules électriques.

Végétalisation de la commune : après les intempéries du mois d'août et la sécheresse de plus en plus importante, chaque année les essences sont progressivement remplacées et choisies en fonction de leur résistance aux maladies, à la chaleur, mais aussi aux risques d'allergies, offrant, qui plus est, différentes floraisons échelonnées et de meilleurs refuges pour les oiseaux. Nous restons toujours très attentifs à la préservation de la faune et de la flore.

Remplacement de certains végétaux par des végétaux moins consommateurs d'eau, diminution des massifs de fleurs, remplacés par du gazon.

Trente nouveaux arbres plantés sur différents sites de la commune.

Gestion de l'arrosage la nuit qui permet moins d'évaporation d'eau.

Renouvellement des bacs à fleurs par des bacs à réserves d'eau fabriqués à partir de matériaux recyclés.

- **Pour finir, je constate que notre politique d'urbanisme donne satisfaction.**

Acquérant des villas de nos lotissements, une trentaine de nouvelles familles a continué à **rajeunir** la population. Nos anciens, grâce à la réalisation de nouveaux collectifs, ont pu rester dans « leur village ».

L'Etrat reste **une ville à la campagne où il fait bon vivre**.

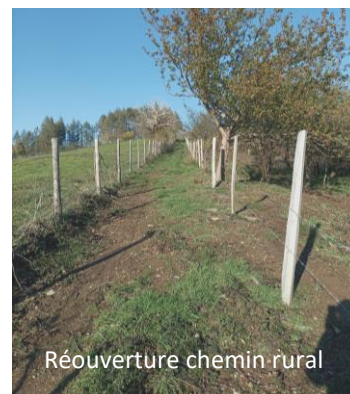
La pérennité de nos **commerces de proximité** est indispensable pour maintenir ce Bien Vivre, alors aidons-les !

*Que 2023 vous apporte Santé, Joie et Bonheur.*

*L'optimisme doit rester de rigueur !*



Parking impasse de l'église



Réouverture chemin rural



Mise en LEDS terrain football

*Cordialement  
Yves MORAND*